**LE SITCOM VOUS PRÊTE UN BROYEUR !**

**Les matières végétales représentent l’une des plus grosses quantités de déchets portées en déchetteries. Afin de réduire leur tonnage et de favoriser le réemploi des végétaux, le Sitcom met en place le prêt de broyeur individuel, dans le cadre de son programme pour la réduction des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).**

**Le principe**

Tous les habitants résidant sur le territoire du Sitcom peuvent emprunter **gratuitement**, **pour une durée maximale de 3 jours, un broyeur de végétaux.**

La demande de réservation se fait en ligne, sur sitcom40.fr, **une semaine avant la date d’emprunt souhaitée**. Un agent du Sitcom livre le broyeur à domicile, assure une rapide formation et vient récupérer la matériel le jour convenu.

**Conditions**Être un particulier, résider sur le territoire du Sitcom Côte Sud des Landes

* Utiliser le broyeur pour un usage strictement privé et limité à l’entretien des espaces verts de sa résidence **(branchages de diamètre inférieur à 4 cm)**
* Respecter les conditions de sécurité du broyeur et se munir de gants et de lunettes de protection

En cas de dégradation ou de non-restitution, une facturation sera établie.

**Pourquoi broyer ses végétaux ?**

* Pour réduire, voire supprimer ses trajets en déchetterie
* Pour améliorer la qualité et la robustesse de ses plantes et de son potager. Le broyat de végétaux s’utilise en paillage. Il a de nombreuses vertus : en effet, apposer une couche de matières organiques sur les plantes du jardin et du potager les protège, limite le développement des herbes indésirables. Il conserve la fraîcheur de la terre et freine la progression de certains ravageurs comme les limaces.
* Pour améliorer la qualité de son compost. Le broyat séché apporte du carbone au compost et absorbe les excès d’humidité. Il le structure en évitant le tassement des matières, ce qui permet une meilleure circulation de l’air.

**Contact :**
communication@sitcom40.fr